Renaissance de la « Via Ecolisma »

Présentation le 6 janvier 2026 à La Sauve Majeure

L'événement, organisé à la Maison des Vins de l'Entre-deux-Mers à la Sauve Majeure, a pour but de présenter le projet d'une « nouvelle » voie jacquaire traversant le département girondin, nommée temporairement « Via Ecolisma ». Les maires des communes girondines (35 mairies) participant au projet et la présidente de l'association jacquaire de Gradignan, Françoise Delcroix, signent ce jour une charte de circulation de la voie vers Compostelle qui empruntera des portions de boucles existantes rattachées aux différentes communes.

Ce projet concerne la réhabilitation d'un chemin secondaire qui circulait entre Poitiers et Bazas, et dont la pratique s'est perdue au cours des siècles.

Cette ancienne voie traverse quatre départements : la Vienne, la Charente, la Dordogne et la Gironde. Pour les départements de Vienne et de Charente, cette voie, qui porte différents noms selon les zones traversées mais que nous appellerons pour l'instant « Ecolisma » (qui signifie Angoulême en latin), est déjà fonctionnelle. Restait donc à poursuivre sa concrétisation pour sa traversée de la Gironde, décision prise à Gradignan le 26 janvier 2025 lors de la réunion des Présidents d'Associations Jacquaires d'Aquitaine (JAJA).

Le projet est conduit depuis un an par le référent Jean-Marc Lami, membre de l'association des Amis de Saint-Jacques de Compostelle de Gradignan, qui est l'association référente pour le département de la Gironde, en partenariat avec les associations jacquaires de Poitiers, d'Angoulême et de Dordogne pour les trois autres départements aquitains.

Les Maires et la Présidente ont signé les 35 chartes attestant de l'engagement des parties pour ce projet.

L'après-midi s'est achevée autour d'une dégustation de galettes, accompagnées des vins offerts par le directeur de la Maison des Vins de l'Entre-deux-Mers ; un verre de l'amitié significatif de l'évènement. En effet, ce projet cristallise des ambitions partagées par tous les acteurs impliqués :

- La mise en valeur du patrimoine local et de la protection de la nature ;
- La mise en lien entre histoire locale et l'histoire vivante des chemins jacquaires ;
- La coopération pluri-acteurs autour d'un projet patrimonial rassemblant représentants territoriaux, institutionnels et acteurs associatifs.

Nicole Nivet
Pour la Commission Communication